

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, ALAE et ALSH de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Lieu principal d'exécution : Rabastens, Lisle sur Tarn, Montans, ALSH Roquemaure, Briatexte, Saint Gauzens, Busque et Labessière Candeil, Graulhet, Rivières, Lagrave, Florentin et ALSH Vère Grésigne

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 55523100-3 Services de restauration scolaire

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 ALAE et ALSH Rabastens, Lisle sur Tarn, Montans et ALSH Roquemaure

Lot n°2 ALAE et ALSH Briatexte, Saint Gauzens, Busque et Labessière Candeil

Lot n°3 ALAE des écoles de Graulhet

Lot n°4 ALAE et ALSH de Rivières, Lagrave, Florentin et ALSH Vère Grésigne

Informations sur les reconductions pour tous les lots : L'accord-cadre débute à compter du 1^{er} janvier 2027. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.

Pour le Lot n°1 ALAE et ALSH Rabastens, Lisle sur Tarn, Montans et ALSH Roquemaure

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale de l'accord-cadre est de 1 200 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 600 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 600 000.00 euros HT

Pour le Lot n°2 ALAE et ALSH Briatexte, Saint Gauzens, Busque et Labessière Candeil

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale de l'accord-cadre est de 420 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 210 000.00 euros HT

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 210 000.00 euros HT

Pour le Lot n°3 ALAE des écoles de Graulhet

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale de l'accord-cadre est de 1 020 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 510 000.00 euros HT

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 510 000.00 euros HT

Pour le Lot n°4 ALAE et ALSH de Rivières, Lagrave, Florentin et ALSH Vère Grésigne

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale de l'accord-cadre est de 520 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 260 000.00 euros HT

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 260 000.00 euros HT

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour tous les lots : Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité technique et professionnelle : Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix du bordereau** pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère **Qualité des matières premières utilisées dans la confection des repas** pondéré à 35 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Provenance, qualité et traçabilité des produits pondéré à 10 points sur 35 points.
 - 2.2. Sous-critère Recours aux produits frais/surgelés/épicerie pondéré à 15 points sur 35 points.
 - 2.3. Sous-critère Recours aux denrées brutes pondéré à 10 points sur 35 points.
3. Critère **Valeur technique** pondéré à 25 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Respect des règles environnementales pondéré à 5 points sur 25 points.

- 3.2.** Sous-critère Propositions d'animations, ateliers producteurs pondéré à 5 points sur 25 points.
3.3. Sous-critère Organisation de commissions restauration pondéré à 5 points sur 25 points.
3.4. Sous-critère Relation client et suivi de la prestation pondéré à 10 points sur 25 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 26-13-PAF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/07/2026

Date limite de réception des offres : 14/09/2026 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ..

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE CEDEX

Tél: 05.62.73.57.57

Fax : 05.62.73.57.40

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr